

## Livret Solidarité du Crédit Municipal de Paris

Convention de Placement – Conditions particulières (en vigueur au 16/02/2016)



### Le client

Civilité : M. Mme. Melle

Nom : .....

Nom de jeune fille : .....

Prénom : .....

Situation familiale : .....

Date et lieu de naissance : .....

.....

Nationalité : .....

Téléphone portable : .....

Téléphone domicile : .....

Téléphone professionnel : .....

Adresse email : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Profession : .....

Employeur : .....

Revenus mensuels net en Euros :

0-1500 €  1500-5000 €  5000-10 000 €  >10 000 €

Valeur de votre patrimoine :

0-100 000 €  100 000-300 000 €  300 000-500 000 €

> 500 000 €

Si vous êtes agent statutaire, contractuel ou retraité de la fonction publique, cochez cette case :

Comment avez-vous eu connaissance des produits Epargne Solidarité ?

internet  médias  proches  autres

Etes-vous contribuable américain ?  oui  non

### Le placement

#### Compte sur Livret du Crédit Municipal de Paris à ouvrir :

Taux annuel brut de rémunération : 1,00% (1,20% si la qualité d'agent public est justifiée)

Montant minimum de dépôt : 50 euros.

Montant minimum par opération : 50 euros.

Plafond maximum créditeur : 300 000 euros.

Versement de : .....euros par

**Chèque** (à l'ordre de « l'Agent Comptable du Crédit Municipal de Paris » en provenance d'un compte de dépôt ouvert en France au nom du client)

**Virement** en provenance d'un compte de dépôt ouvert en France au nom du client

Quelle est la provenance des fonds ?

(à remplir obligatoirement pour les dépôts de plus de 50 000 euros)

Vente d'un bien immobilier  Succession  Donation  Clôture d'un autre placement  Autre, précisez :  
.....  
.....



## Dispense de prélèvement de l'acompte fiscal sur les produits de placement

À envoyer avant le 30 novembre 2016 pour les revenus encaissés en 2017 et à renouveler avant chaque début d'année civile.

Je déclare résider en France au sens de la législation fiscale

Je déclare par la présente ne pas vouloir être soumis au prélèvement de l'acompte sur l'impôt sur le revenu au titre des intérêts versés sur mes comptes épargne. Pour cela, j'atteste sur l'honneur que le revenu fiscal de référence de mon foyer fiscal figurant sur l'avis d'imposition au titre de mes revenus de l'année 2015 est inférieur à 25 000 euros pour une personne seule ou 50 000 euros pour une personne soumise à une imposition commune.

## Les déclarations du client

Je déclare exactes les informations contenues dans cette convention et je joins à ma demande une copie scannée ou papier des éléments suivants :

- la photocopie, recto-verso, de deux pièces d'identité dont une en cours de validité : carte d'identité, passeport, carte de séjour et, pour la seconde pièce, permis de conduire, carte vitale avec photo ou l'une des trois pièces déjà mentionnées ;
- un justificatif de domicile au nom et prénom du client datant de moins de 3 mois ;
- une copie d'un RIB (Relevé d'Identité Bancaire) d'un compte de dépôt ouvert en France au nom du client ;
- En cas de versement par chèque : un chèque à l'ordre de « l'Agent Comptable du Crédit Municipal de Paris » en provenance d'un compte de dépôt ouvert en France au nom du client ;
- pour les agents publics : attestation de l'employeur, bulletin de salaire ou titre de pension ;
- Si le montant total de mes versements sur les produits épargne solidarité est supérieur ou égal à 100 000 euros : un justificatif sur la provenance des fonds (justificatif de vente immobilière, succession, relevé du compte clôturé,...)

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de fonctionnement du Livret Solidarité.

Je déclare avoir pris connaissance des informations générales sur la protection des dépôts (Article 14 des Conditions Générales) et des dispositions relatives aux comptes inactifs (Article 15 des Conditions Générales).

Fait à ..... Le .....

Le Crédit Municipal de Paris

Le titulaire

(signature)

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les informations personnelles recueillies sont nécessaires au traitement de votre demande. Elles sont destinées à l'usage interne du Crédit Municipal de Paris et/ou ses prestataires. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition à ces informations, que vous pouvez exercer en vous adressant, à tout moment, au Crédit Municipal de Paris, 55 rue des Francs Bourgeois 75004 Paris.